

**FICHE DE CANDIDATURE**  
**CURSUS PARTIEL**  
**FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**  
**Uniquement pour les titulaires ou**  
**en Terminale BAC PRO SAPAT OU ASSP**

**Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de s'inscrire  
en cursus complet et en cursus partiel, le candidat doit choisir.**

**VOTRE ETAT CIVIL**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... N° de portable : .....

Email : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Age : .....

**DIPLOMES OBTENUS :**

BAC PRO SAPAT Année :  
 BAC PRO ASSP Année :

**OU**

Terminale BAC PRO SAPAT Année :  
 Terminale BAC PRO ASSP Année :

Merci de cocher une des 2 cases suivantes (voir explication ci-jointe) :

Je souhaite m'inscrire également au concours Aide-soignant

**ou**

Je ne souhaite pas m'inscrire au concours Aide-soignant

Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et avoir choisi une inscription en cursus partiel.

A .....

Le .....

Signature du candidat

Signature du représentant légal si mineur

## DOSSIER ADMINISTRATIF

Chaque dossier doit être composé de :

- la fiche de candidature signée par le ou la candidate. La signature d'un des parents est exigée si le ou la candidat(e) est mineur(e).
- un curriculum vitae comprenant les coordonnées complètes, le parcours professionnel et scolaire sur 2 pages maximum.
- une lettre de motivation datée, signée reprenant des éléments du parcours personnel et professionnel.
- une copie du dossier scolaire avec les bulletins des 3 années ainsi que toutes les appréciations de stages des 3 années de BAC.  
Pour les personnes en classe de terminale, fournir le dossier scolaire avec les bulletins des 2 années (2<sup>nd</sup> et 1<sup>ère</sup>) ainsi que toutes les appréciations de stages en votre possession au jour de l'inscription.
- Une copie du Bac Pro SAPAT ou ASSP ou un certificat de scolarité attestant de votre inscription en 2018-2019 en classe de terminale Bac Pro SAPAT ou ASSP.
- un chèque de 65 € correspondant aux droits d'inscription, libellé à l'ordre de MFR Le Villaret. **(en aucun cas ce chèque ne sera récupérable).**
- Une photocopie lisible de la carte d'identité (valide), recto et verso ou du passeport,
- 2 timbres autocollants au tarif en vigueur.

Ces documents doivent être adressés **par courrier en recommandé avec accusé** de réception à :

**MFR LE VILLARET  
BP 71  
74230 THONES**

jusqu'au **Vendredi 11 Janvier 2019** dernier délai (le cachet de la poste faisant foi).

**TOUT DOSSIER IMCOMPLET  
NE SERA PAS ETUDIE.**

Cette année, votre **inscription au concours Auxiliaire de Puériculture** peut vous permettre de vous inscrire au **concours Aide-Soignant** à la MFR d'Annecy le vieux **sans frais supplémentaire.**

Cela vous permettra d'obtenir les **2 diplômes en 3 ans :**

- 2 ans en apprentissage AS ou AP après l'obtention du concours
- 1 an en passerelle AP/AS ou AS/AP sous réserve de la réussite de l'entretien oral

En cochant la case, vous vous engagez à passer les 2 concours en intégralité. Si vous réussissez les 2 vous devrez faire votre choix entre l'un ou l'autre.